



Paul Courbon

Fig. 1 : Une image insolite de Sainte-Victoire se reflétant dans l'étang s'évacuant par le Brèche du Troncas.

La *Brèche du Troncas* se trouve sur le rebord sud du *Plateau du Cengle*. C'est une tranchée d'une longueur de plus de cent de mètres, suivie d'un souterrain d'une trentaine de mètres de long, qui évacuent l'eau de toute une zone marécageuse. Cette eau franchit la barre rocheuse bordant le plateau, par une cascade de 8m. Elle alimente le *Ruisseau du Troncas* qui se jette au bout de 800m dans l'*Aygue Vive*, affluent de l'*Arc*.

On y parvient en prenant les routes D56 et D56c joignant Rousset à Saint-Antonin-sur-Bayon. La route franchit la *Barre du Cengle* par le *Col de Magnan*. Il faut alors garer son véhicule 200m au nord pour prendre vers le N.E. un vague chemin passant entre une vigne et un fossé. Au bout de 850m, on arrive à un étang à sec en été, mais drainé à la saison humide par la *Brèche du Troncas*. Cette dernière est mentionnée d'une manière erronée sur la carte IGN par *perte et résurgence*.

Géoréférencement départ tranchée, fin tranchée et sortie souterrain.

IGN 3244 ET (Sainte-Victoire)		UTM 31
X 712.255	Y 4821.050	Z 448 eau
X 712.330	Y 4820.935	Z 456 col
X 712.350	Y 4820.915	Z 448 eau

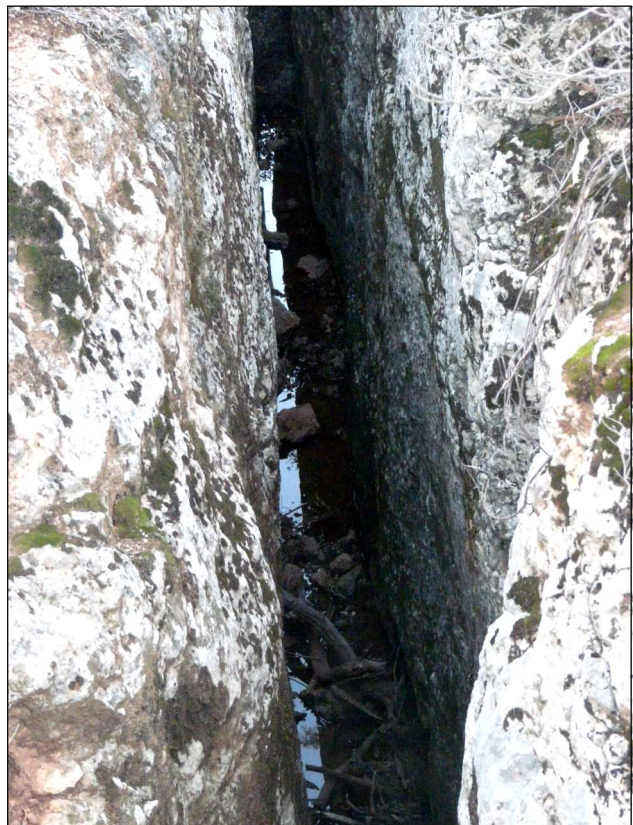
DESCRIPTION

Géomorphologie du site

Toute cette partie de la bordure sud du Plateau du Cengle, où se trouve la brèche, correspond à un poljé structural, c'est-à-dire une dépression due plus à l'agencement des strates géologiques qu'à la dissolution du calcaire. Ici, ces strates forment une gouttière synclinale. En général, les poljés sont un piège pour l'eau, qui faute de trouver un exutoire aérien, arrive souvent à s'évacuer par des conduits souterrains. Plus rarement, elle forme des marécages. Dans notre région, les vastes poljés de Cuges-les-Pins et du Plan d'Aups s'évacuent par des pertes vite impénétrables à l'homme. Ici, il y a eu formation d'un marécage, mais nous reprendrons ce sujet plus loin.

Notre poljé formé à la faveur de la gouttière synclinale, a une longueur totale de plus de 4km. Il est limité à l'ouest par un seuil d'altitude 511m et à l'est par un autre seuil d'altitude 456m. L'étang et la brèche qui en démarre se trouvent à son point le plus bas, d'altitude 448m. Comme nous l'avons vu précédemment, les écoulements souterrains impénétrables sont fréquents au point bas des poljés, dont ils évacuent l'eau plus ou moins bien. Pour échapper à la gouttière formée par les strates, ces écoulements ne peuvent avoir la même pente que

Fig. 2 : Sur sa plus grande longueur, La partie non naturelle de la tranchée creusée dans le roc a 0,6m de large.



les strates, ce qui semble avoir échappé à l'archéologue [1] qui a étudié le site avant nous.

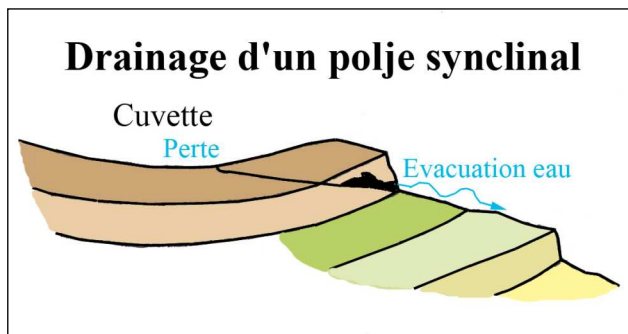


Fig. 3 : Le drainage du polje n'obéit pas au sens des strates.

Description de la brèche

La brèche du Troncas est constituée par une tranchée presque rectiligne de 135 m de long, creusée en majeure partie dans le roc et empruntant parfois des fractures ou fissurations naturelles. Cette tranchée a une profondeur de 1m au départ de l'étang et une profondeur de près de 8 m à son extrémité sud. Sa largeur, souvent inférieure au mètre, permet de l'enjamber facilement. Au bout de 110 m, elle rejoint un creusement naturel dont la largeur atteint jusqu'à 3 m. Dans cette zone naturelle, en partie encombrée d'éboulements, l'eau se faufile entre les blocs. Au-delà du point sud de la zone naturelle, l'eau continue à s'écouler par un conduit souterrain. Ce conduit ne fait que 1m de hauteur et 1m de largeur à son début. Une trentaine de mètres au S.S.E., il se termine par une grotte dont le porche mesure 2,5m de haut pour une largeur de 6m. Toute cette partie souterraine est naturelle. Elle a

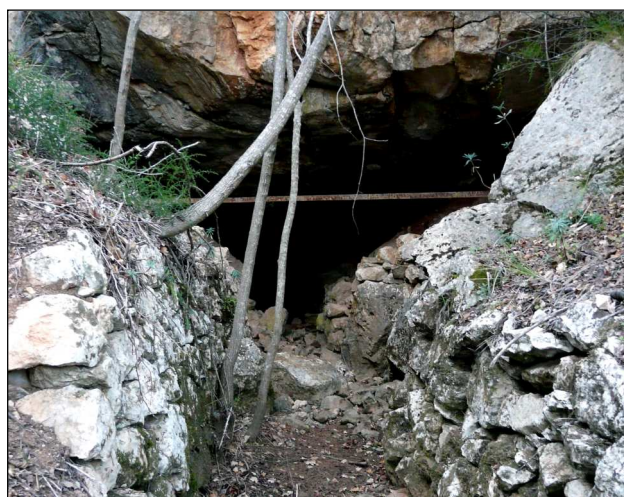


Fig. 4 : Au début de la partie naturelle, la largeur est différente en fonction de la stratification.



Fig. 5 : A la fin de la brèche, l'eau part dans une galerie naturelle basse et étroite.

Fig. 6 : Sortie de la cavité naturelle, les deux berges ont été maintenues par des murs de soutènement en pierres sèches.



néanmoins été réaménagée pour permettre un meilleur écoulement de l'eau. Des murs de pierres sèches la bordant souvent pour empêcher les arrivées de terres ou les éboulements.

Passant à 8 m sous la crête, ce couloir souterrain permet à l'eau de franchir le rebord du plateau du Cengle. A la saison humide, une cinquantaine de mètres au S.S.E., l'eau qui franchit la brèche bondit dans une cascade de 8m fréquentée alors par les amateurs de canyoning.

Choix de l'emplacement

Il est certain que toute la partie naturelle de la brèche et le talweg qui prolonge la grotte vers le sud, ont guidé le choix de l'emplacement du creusement du drain, car ils épargnaient une centaine de

POLJE STRUCTURAL DU TRONCAS

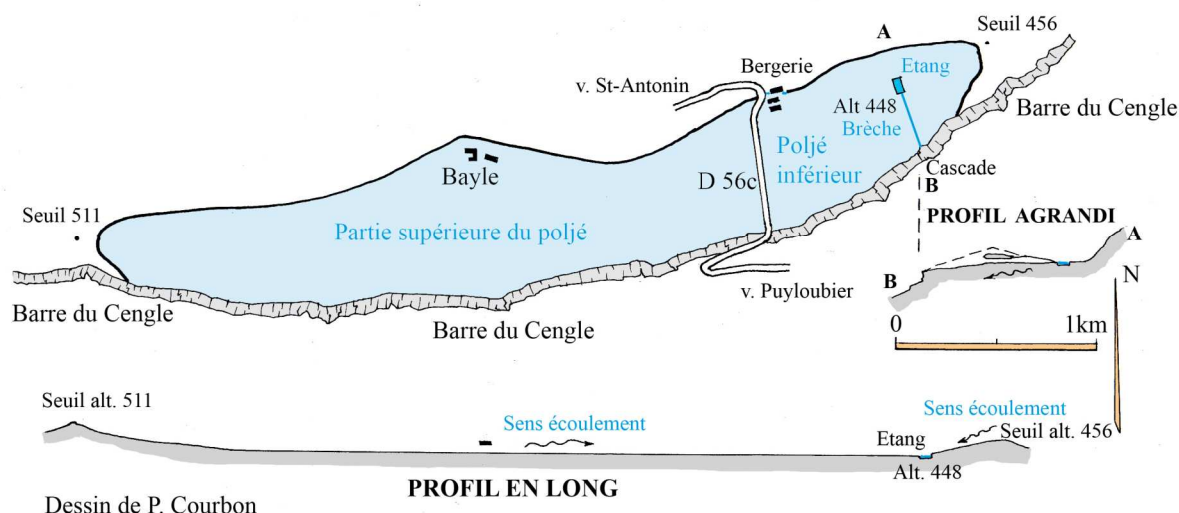


Fig. 7: Le Poljé du Troncas dessiné à partir de la carte 1/25.000. La gouttière synclinale est inclinée de l'ouest vers l'est. Le poljé est limité dans cette gouttière par un seuil d'altitude 511m à l'ouest et un autre d'altitude 456 à l'est. La brèche du Troncas se trouve tout naturellement au point le plus bas, empruntant partiellement un conduit naturel.

mètres de travaux. Il est d'ailleurs probable qu'antérieurement au creusement, des fissurations permettaient déjà à une partie de l'eau des marécages d'être évacuée vers le sud. La partie naturelle de la tranchée et la grotte naturelle qui lui succède sont les témoins de cette évacuation naturelle. Les Templiers n'auraient alors fait qu'améliorer un écoulement existant en l'approfondissant et en l'élargissant.

HISTOIRE

Les premiers documents relatifs à ce site figurent dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor, à Marseille. Le 16 décembre 1142, Marie, fille de Hug de Marcous, et son époux Pierre Ganfred font don aux Templiers de terres alors situées dans le territoire de Puyloubier. Il est alors fait mention de *in territorio de palud et de aquis vivis* (en territoire de marais et d'eau vive). Les Templiers y établirent alors l'une des premières commanderies de leur ordre en Provence. On en retrouve les vestiges, ainsi que ceux d'une chapelle à la ferme de Bayle située 2 km à l'ouest de la Brèche du Troncas. Tout le long poljé marquant ce territoire s'étend de part et d'autre de la route D 56c, sur plus de 4 km de longueur totale, sa largeur maximale dépasse 600m. Sa pente naturelle amène l'eau qui y ruisselle jusqu'à l'actuel étang du Troncas.

La richesse des Templiers avait attiré des convoitises. Placés sous la souveraineté exclusive du pape, ils formaient un état dans l'état, au grand dam du roi de France. Sous la pression de Philippe IV le Bel, l'ordre abandonné par le pape Clément V, fut dissout en 1312. Divers procès se succédèrent entre 1307 et 1314 à l'issue desquels ils furent déclarés hérétiques et relaps. On eut recours à la torture pour faire avouer à 138 chevaliers divers méfaits, tels la sodomie et la sorcellerie. De nombreux Templiers furent alors condamnés à mort.

Quant aux Templiers de Bayle, ils furent expulsés de leurs terres entre 1307 et 1308.

Cette richesse des Templiers est à l'origine de légendes et de nombreux chercheurs se sont mis en quête du Trésor des Templiers partout où il y avait eu une commanderie ! Bayle ne fut pas épargnée par la légende, avec un prétendu gouffre où serait enfoui le coffre contenant le trésor...

Mais, revenons à notre brèche. Eugénia Sitjes s'est consacrée aux systèmes de drainage médiévaux autour de la Méditerranée. D'après son étude locale [1], les Templiers auraient commencé par aménager et drainer la partie haute du poljé, située sous la commanderie, c'est-à-dire l'actuelle ferme de Bayle. Cela est logique. La partie basse du poljé, englobant l'actuelle Brèche du Troncas, continuait à recueillir toute l'eau de la partie drainée. Les documents du XIII^e siècle feraient allusion à la coexistence de zones cultivées et de zones marécageuses.

En se référant à des textes du XV^e et du XVI^e siècle où *l'Estanh* figure comme toponyme, Eugénia Sitje suggère que la brèche n'aurait été ouverte qu'après. Cependant, ce toponyme figurait encore sur le cadastre napoléonien de 1826 ou sur les cartes du XX^e ou du XXI^e siècle, peut-on tenir compte de cet argument ? Les toponymes reflètent souvent un état ancien des lieux qui a disparu depuis longtemps. Ils sont restés dans la mémoire, sans pouvoir être rattachés à une date précise.

Des traces de creusement du roc sont toujours visibles, marquées en plusieurs endroits par des rainures de pointerolle (ou aiguille de maçon) très émoussées par le temps, ce qui indique leur grande ancienneté.

Faute de textes précis, un flou demeure donc sur la date exacte du creusement de la Brèche du Troncas. Quant au petit étang temporaire actuel, situé juste en amont de la brèche, il n'aurait été creusé qu'il y a une trentaine d'années ; l'abrupt marquant ses rives est en effet très récent.

BRECHE DU TRONCAS

PARTIE NATURELLE

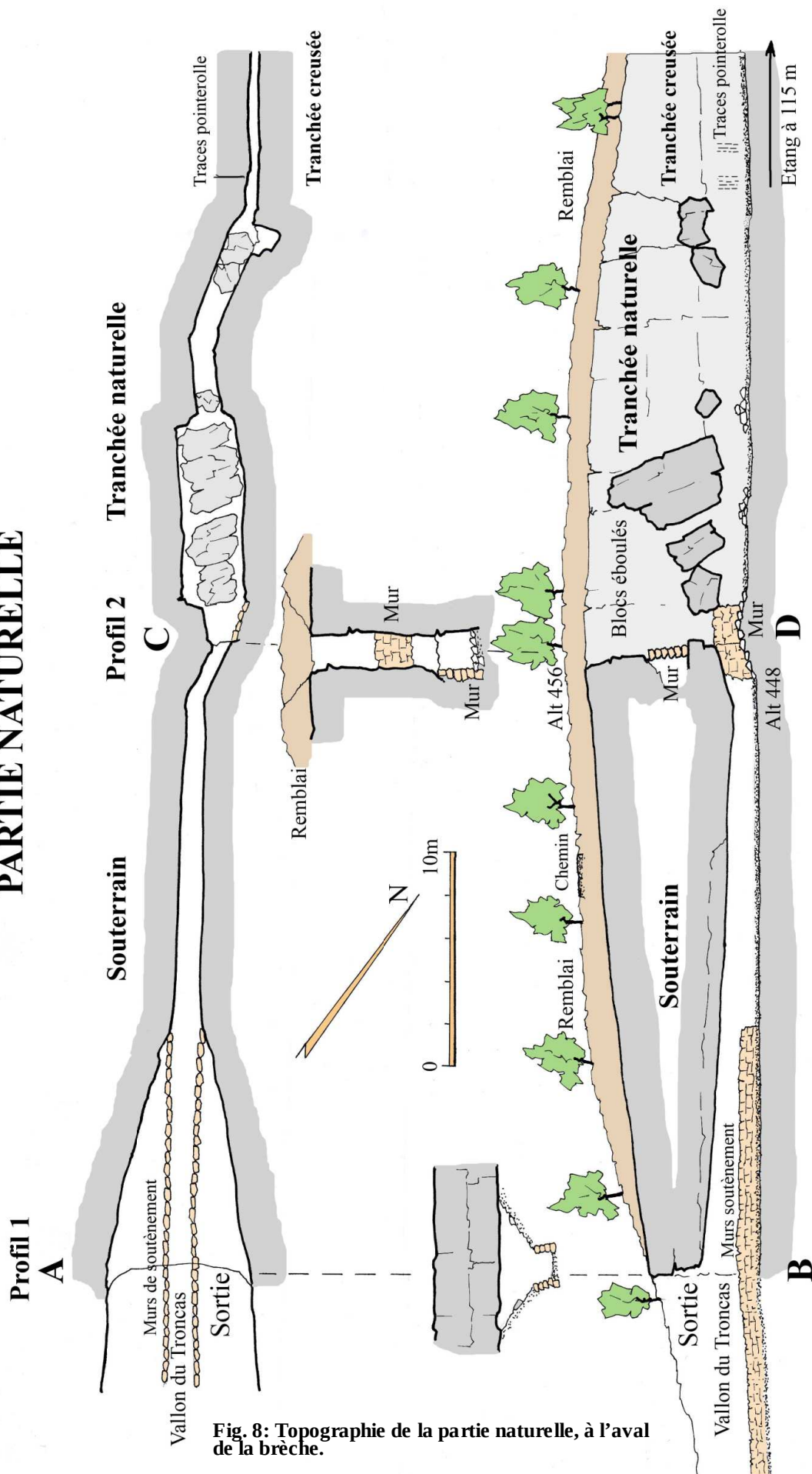


Fig. 8: Topographie de la partie naturelle, à l'aval de la brèche.

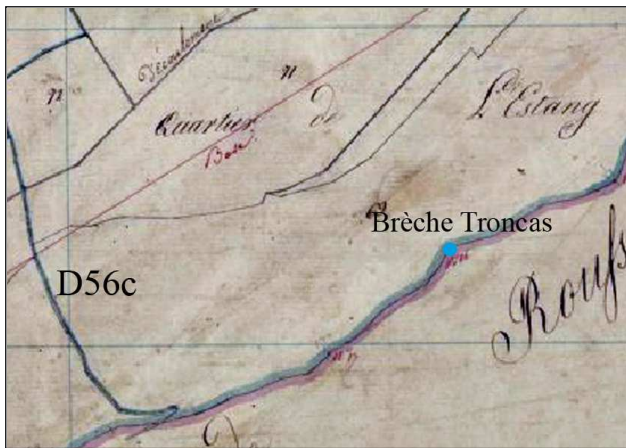


Fig. 9 : Sur le cadastre napoléonien de 1826, le Quartier de l'Estang ne correspond plus à l'état des lieux, mais à la mémoire d'un état ancien.

Fig. 10 : Eموssées par le temps, corrodées par une végétation acide, les traces de pointerolle ne sont pas toujours évidentes. Nous avons fait ressortir leur direction par un trait rouge.

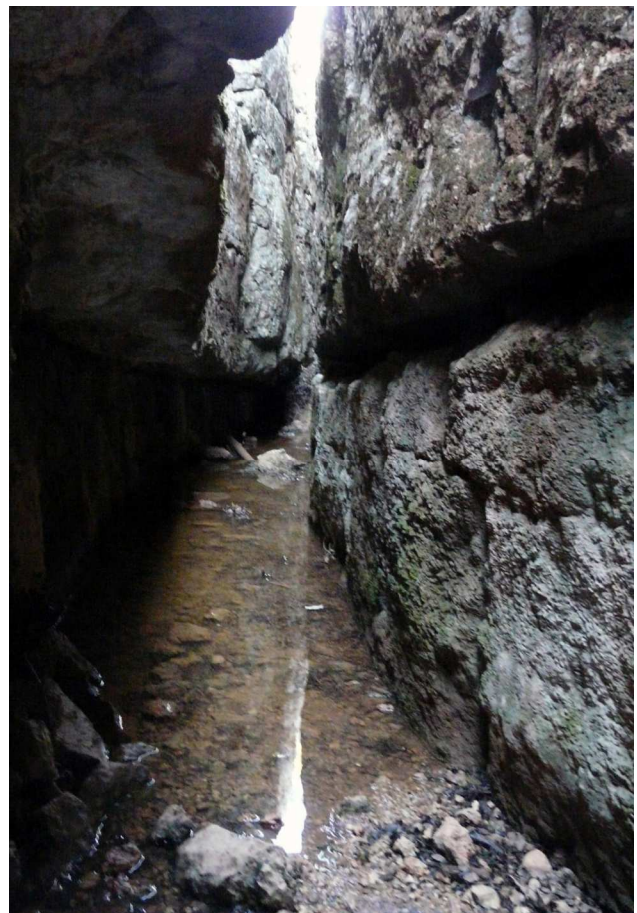


Fig. 11 Au fond de la partie naturelle de la tranchée.

BIBLIOGRAPHIE

Eugènia SITJES, 2009, Prospection dans la dépression fermée de l'Etang, Saint-Antonin-sur-Bayon (Bouches du Rhône).

Une copie de cette étude faite au LAMM (Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne) d'Aix est archivée au Service Régional d'Archéologie d'Aix-en-Provence où nous l'avons consultée. L'étude donne une bibliographie exhaustive que nous n'avons pas consultée.

Contact : paul.courbon@yahoo.fr